



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 26 Octobre 2011

Date de la convocation 11 Octobre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes CANET
<p>PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BERNARD Jacques, MERIFONS : M.OLLIER Pierre, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.ORMIERES Jean-Louis.</p>		<p>PROCURATIONS :</p> <p>M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François, M.DIDLET Serge à M.GARROFE Gilbert, Mme PUJOL MONNIER Chantal à M.BERNARD Jacques, M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Gérald,</p>

Objet : Etablissement d'accueil collectif Petite Enfance – Projet de Crèche collective intercommunale sur la commune de CANET – Demande de concours financier de l'Union Européenne au titre du FEADER.

Monsieur BRUN informe les membres du conseil communautaire que le projet de crèche collective intercommunale sur la commune de CANET a fait l'objet d'une inscription du Contrat de Pays 2012 auprès du Pays Cœur d'Hérault.

Dans ce cadre, il est proposé de solliciter le concours financier de l'Union Européenne au titre du FEADER, à hauteur de 120 000 euros soit 15% du montant total prévisionnel hors taxes de l'opération.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20111109-2011-10-26-20-DE
Date de signature : 18/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

PLAN DE FINANCEMENT 2012			
	Fonctionnement <input type="checkbox"/> Investissement <input checked="" type="checkbox"/>	Montant HT	%
Autofinancement		260 000 €	32,5%
Subventions totales			
	<i>Conseil général de l'Hérault</i>	120 000 €	15 %
	<i>Conseil régional Languedoc-Roussillon</i>		
	<i>Etat français</i>		
	<i>Union européenne / FEADER 321</i>	120 000 €	15%
	<i>Caisse d'allocations familiales de MONTPELLIER</i>	300 000 €	37.5%
Participations privées			
TOTAL 2012		800 000 €	100%

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BRUN, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la demande de concours financier de l'Union européenne au titre du FEADER, à hauteur de 120 000 euros soit 15% du montant total prévisionnel hors taxes de l'opération.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.